



ASSOCIATION ADEPAL PPR

Saint Pancrasse - 38660 PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES

Mail : adepalsp@laposte.net

Site Internet : <https://www.adepal-ppr.fr/>

NEWSLETTER DE mars 2025

Nouvelles parutions sur le site, en mars, à lire ou relire :

-Réflexions après la "Rencontre pour un projet d'habitat partagé aux Petites Cités

-Dans la rubrique « **HISTOIRE LOCALE** » partie « Commentaires » en bas de page : des lecteurs apportent des précisions historiques sur le funiculaire, et sur les Croix sommitales des Alpes.

Nous avons le plaisir de constater que notre site internet est de plus en plus consulté : 1398 visiteurs et 7922 pages lues (soit 6 pages par lecteur) en février 2025. Nous remercions tous nos lecteurs.

5è CAFE DES IDEES :

L'objectif de la réunion de ce lundi 10 mars 2025 était de dégager des thèmes prioritaires parmi tous ceux que nous avons identifiés au cours des réunions précédentes.

Une longue et riche discussion a permis à chacun d'exprimer son avis et d'identifier quelques thèmes parmi les 11 sélectionnés précédemment. Quatre thèmes ont été majoritairement retenus par les participants :

- Economie,
- Communication-information-relations mairie-habitants.
- Ecole et éducation
- Sécurité-qualité de vie.

La prochaine réunion aura pour objectif de préparer des réunions publiques sur des thèmes précis.

Les deux premiers sur lesquels nous réfléchirons seront :

Communication et information communale.

Ecole, éducation et transports scolaires.

La prochaine réunion a été programmée le lundi 7 avril à 20h salle de l'ancienne mairie de St Pancrasse. N'hésitez pas à en parler autour de vous et à venir nombreux.

COMPTE RENDU de la REUNION du COPIL « mémoire des Etablissements » du 18 MARS 2025

Sept personnes étaient présentes à cette réunion du COPIL, présidée par Olivier PRACHE élu.

Dans un premier temps, O. PRACHE fait le point sur la réunion, organisée le 18 février 2025 par la mairie, qui rassemblait des élus et des partenaires potentiels du projet de mémoire des établissements : CAUE, le département, la communauté de communes et le parc de chartreuse.

Lors de cette réunion du 18 février ont été créés :

Un Comité Technique (COTEC) constitué des techniciens des périmètres cités ci-dessus ainsi qu'un

COPIL composé (a priori) des élus ou des chefs de service de ces mêmes structures. Ces comités se rajoutent au Copil actuel.

Par voie de conséquence le Copil que nous connaissions jusqu'à présent va désormais prendre le nom de « **groupe ressources** ». Il sera chargé de l'expertise locale, à savoir l'inventaire des ressources, et sera le garant de la vision finale du projet. Le groupe ressources est déclaré comme un acteur incontournable.

Le COTEC va élaborer un cahier des charges qui précisera l'ensemble de la démarche dans le but de trouver des prestataires capables de l'exécuter. Ce travail devrait s'achever à la fin du printemps et être validé, voire financé, par le nouveau Copil.

Une des personnes présentes à la réunion propose de mettre en place un groupe médical composé de Pierre PAUGET, Alain HECTOR et de Marc FELIX-FAURE. Le groupe médical aura pour objectif de veiller à la bonne prise en compte des questions médicales...

Alain HECTOR propose un pique-nique sur les lieux avec les anciens soignants et soignés. Il évoque l'association Guy Renard. [<https://www.guy-renard.fr/>]

Le second point évoqué a porté sur la réalisation du panneau général test.

Précédemment, notre groupe ressources (ex-copil) avait décidé de demander, à 3 entreprises, un devis pour l'élaboration d'un visuel du panneau général conçu par le groupe « mémoires des ex centres de santé » de l'ADEPAL PPR, afin de faciliter le choix de la société qui réaliserait le projet final. Conformément à cette décision, L'ADEPAL PPR a contacté 3 entreprises et les 3 devis ont été remis à la mairie fin janvier 2025.

Dans un souci d'économie, l'élu propose de ne faire établir qu'un seul devis. Après discussion, et afin de pouvoir faire un choix éclairé, il est décidé de consulter 2 entreprises (PIC BOIS et GPUB). Le choix de l'entreprise retenue se fera ensuite, après étude des 2 devis.

La prochaine réunion de l'ex-COPIL, désormais « Groupe Ressources » aura lieu le vendredi 18 avril 2025 à 10h salle Pierre DEGUEURCE.

L'ADEPAL PPR – mars 2025 -

ADEPAL PPR est une association, loi 1901, **indépendante et participative**. Afin de nous permettre de continuer à faire vivre la démocratie participative locale à Plateau des Petites Roches, adhérez ou participez aux frais de l'association (frais de site internet, frais de compte bancaire et assurance) en versant :

1) Une contribution libre par virement bancaire ou postal à :

ASSOC. ADEPAL PPR Crédit agricole

IBAN FRANCE 13906 00163 00205855653 97

IBAN ETRANGER FR76 1390 6001 6300 2058 5565 397

BIC AGRIFRPP839

(Indiquer : versement /participation à l'association adepal ppr)

2) Une adhésion 2025 à l'association adepal ppr= 15 euros/famille ou 10 euros par personne, en indiquant votre nom prénom et adresse, à ce même compte. MERCI !